

**Séance du Conseil de l'Ecole Doctorale**

**Jeudi 22 février 2018**

**à 14h**

**En salles immersives sur chaque site**

**Président de séance :**

P.H. FRANGNE

**Représentants des établissements :**

Carole AUROY, Isabelle DURAND, Patricia LOJKINE, Michel FEITH, Christèle FORTINEAU BREMOND, Nathalie GARRIC, Timothée PICARD

**Représentants des doctorants :**

Chloé AUBRY, Quentin BRUNET, Manon GRAND, Angélique LE CAILLE, Oscar TORRES ROBIANO, Kévin GOHON (suppl), Marie ROUSSEAU (suppl), Laura MAINGUY (suppl), Claire PUJOL (suppl), Camille MALDEREZ (suppl)

**Étaient excusés :** Eugenio AMATO, Hélène MACHINAL, Sophie GUERMES, Delphine LETORT, Valérie MARIE COHIER, Yvan TOULOUSE, Emmanuel VERDANAKIS

**Invités :** Danièle YVERGNIAUX, Axelle GUITTON, C. PETITBON, Virginie FROGER

**Secrétaires de séance :**

Joëlle BISSON

**Ordre du Jour**

- 1- Installation des représentants des doctorants au conseil de l'ED ALL de l'UBL.
- 2 - Détermination des membres extérieurs.
- 3 - Budget : utilisation 2018.
- 4 – Bilan de la rentrée : inscriptions, abandons, césures, formations.
- 5 – Journées doctorales et séminaire.
- 6 – Procédure de sélection des contrats doctoraux établissements : harmonisation et/ou mutualisation.
- 7 - La revue TransversALL.
- 8 - Questions diverses.

Pierre Henry FFRANGNE remercie les membres présents à ce conseil.

## **1- Installation des représentants des doctorants au conseil de l'ED ALL de l'UBL.**

P.H. FRANGNE accueille les nouveaux doctorants élus. 5 doctorants sont titulaires et chacun a un suppléant. Il rappelle l'importance de cette représentation pour la vie de l'ED et son adéquation aux nécessités de la formation doctorale.

## **2 - Détermination des membres extérieurs**

Pour que le conseil de l'Ecole doctorale soit complet, 5 membres extérieurs ont été proposés à l'UBL. Après discussion entre direction et directions adjointes, les propositions faites ont été les suivantes :

Laurence PRODHOMME – Responsable Recherche et Collection Musée de Bretagne  
Christelle MOLINA – Déléguée Régionale INA Atlantique  
Elisabeth VERRY- Directrice des Archives départementales de Maine et Loire  
Danièle YVERGNIAUX – Directrice Générale EESAB Bretagne  
Emmanuelle GARCIA - directrice MOBILIS

L'UBL votera ce jour même sur ces propositions.

## **3 - Budget : utilisation 2018**

P.H. FRANGNE rappelle certaines décisions financières prises en conseil du mois d'octobre 2017 :

Renouvellement de l'adhésion au Réseau Arts et Métiers – RESCAM. Cette adhésion permet d'échanger sur les pratiques, le réseau attribue un prix de thèse, réfléchit sur les points de la formation doctorale (thèse en création par exemple qui serait encadrée par un PU et un artiste).

Il présente une proposition de budget 2018 en expliquant les différents postes budgétaires.

Après discussions, les décisions suivantes sont arrêtées :

Trois appels seront lancés :

- Appel pour une aide à la publication à destination des docteurs ALL pour la publication de leur thèse : proposition de soutien de 3 publications de thèse sur les 6 sites avec un montant de 2000 euros maximum.

La soutenance devra être postérieure au 01/01/2015. Les décisions seront prises en bureau de l'ED pour assurer une parfaite équité aux entre sites, disciplines et équipes de recherche.

- Appel pour aide à l'organisation de colloques sous la responsabilité des doctorants (500 euros max).

- Appel pour la mobilité des doctorants :

2 types d'aide :

- pour des **séjours de recherche** (recueil de données, travail en archives, etc.).

- pour des **communications** en colloque.

2 appels par an seront lancés.

Les aides à la mobilité (participation pour transport et hébergement) seront des forfaits avec un montant maximum fixé en fonction du lieu du séjour. Ces forfaits seront versés à l'unité de recherche d'inscription du doctorant. L'unité de recherche devra également apporter une participation financière au projet.

Forfait en fonction du lieu du projet :

- au sein de l'UBL : 100 euros maximum.
- en France : 250 euros maximum.
- En Europe : 400 euros maximum.
- Hors Europe : 600 euros maximum.

P.H. FRANGNE rappelle les différents niveaux de formation des doctorants : Ecole des Docteurs, collège de site pour les formations transversales et l'ED pour les formations disciplinaires. Il souhaite mettre en place de nouvelles formations au titre de l'ED ALL et sollicite les membres pour des propositions.

La prévision budgétaire finale est la suivante :

**budget 2018**

**ALL**

poste	budget initial	
<b>budget 2018</b>	<b>25800</b>	
<b>Report année antérieure</b>	<b>7720</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>33520</b>	
<b>Déplacement / Frais de fonctionnement</b>	850	
<b>Réseau Rescam</b>	150	
<b>conseil</b>	1000	conseil oct
<b>publication</b>	1500	<b>Publication revue transvers ALL</b>
	6000	Publication thèse
<b>formations :</b>	600	archi critique art
	1800	doctoriales 6 candidats
	725	formation site 145x5
	2000	Séminaire
	3000	journées doctorales LOIRE 2 jours par an à 1500 euros la journée
	895	déplacement repas Formations divers
<b>Mobilité:</b>	12000	mobilité recherche
	3000	colloque
<b>TOTAL</b>	<b>33520</b>	
	<b>reste</b>	<b>0</b>

#### 4 – Bilan de la rentrée : inscriptions, abandons, cédures, formations.

P.H. FRANGNE présente le bilan de la rentrée 2017 :

Université	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre de	Nombre de		
	Inscriptions année 1	Inscriptions Année 2	Inscriptions année 3	inscriptions 4 et plus	<i>total inscription 1 à 3</i>	TOTAL INSCRITS 2017/2018	Abandons	cédures demandées	cédures accordées	Retour après césure	abandon après césure
<b>ANGERS</b>	10	15	8	29	33	62	3	3	3		
<b>LE MANS</b>	7	5	7	10	19	29	3	1	1		
<b>NANTES</b>	10	15	9	40	34	74	0	2	2	0	0
<b>LORIENT</b>	2	0		3	2	5	-	-	-	-	-
<b>BREST</b>	12	6	7	14	25	39	4	1	1		
<b>RENNES 2</b>	35	34	30	83	99	182	8	2	2	1	4
<b>TOTAL</b>	76	75	61	179	212	391	18	9	9	1	4

## **5 – Journées doctorales et séminaire**

Le principe du séminaire de l'ED et celui des Journées Scientifiques Interdisciplinaires sont reconduits. P.H. FRANGNE rappelle la demande faite aux directeurs des unités de recherche, il y a 6 mois. Il reconnaît la difficulté dans la mise en place de ces actions et dans le choix des dates. Une journée scientifique aura lieu au Mans le 2 mars 2018 et portera sur « Discours et images : l'oblique, le crypté ». Une autre journée (JSI) sera organisée à Rennes en juin prochain sur le thème « l'art et le sacré ».

## **6 – Procédure de sélection des contrats doctoraux établissements : harmonisation et/ou mutualisation**

P.H. FRANGNE souligne le souhait des VP recherche des universités de la Comue que les procédures d'attribution des contrats soient harmonisées entre les deux régions. Il fait état de la procédure commune mutualisée mise en place depuis de nombreuses en Bretagne. Pour la sélection des candidats sur les contrats doctoraux établissement, un jury émanant du conseil de l'ED, pluridisciplinaire, auditionnait l'ensemble des candidats sur les sujets des 3 universités bretonnes afin d'aboutir à un classement par établissement.

L'ED STT a adopté cette même procédure et P.H. FRANGNE souhaite que, pour ALL, le recrutement se fasse par une audition des candidats. Il faut déterminer les conditions de cette organisation pour les recrutements 2018.

Après échanges, le conseil donne son accord sur le principe d'une audition sur les mêmes critères, et par un jury en Pays de la Loire pour les sujets des unités des universités de Angers, du Mans et de Nantes, et par un jury pour les sujets des unités des 3 universités bretonnes. Les auditions auront lieu début juillet.

Les procédures pour le dépôt des sujets/candidatures seront différentes pour les deux régions. En Bretagne, chaque unité peut déposer plusieurs sujets mais un seul candidat sera auditionné par sujet, alors que pour les pays de la Loire, comme les attributions des financements sont connus en amont, seules les unités de recherche bénéficiant d'un financement déposeront un sujet mais plusieurs candidats pourront être auditionnés sur le même sujet.

## **7 - La revue TransversALL**

Héritage de l'ED SCE (la revue TranverSCE), TransversALL sera une revue de doctorants pour les doctorants, en ligne mais également éditée sur papier. Elle permettra la publication des travaux présentés par des doctorants dans le cadre des journées d'études, journées scientifiques, journées de l'ED.

Elle sera diffusée dans les bibliothèques universitaires et déposée à la Bibliothèque Nationale de France.

Les articles sont lus par deux lecteurs doctorants du comité de lecture, puis en comité scientifique avant publication. Les principes de publication seront présentés au prochain conseil d'ED.

Deux numéros sont en préparation : « la fabrique du héros », « l'art et l'archive ».

Cette revue nécessite la nomination de doctorants coordinateurs qui feront le lien entre auteur et correcteurs. Il serait nécessaire d'en trouver sur chaque site et sur chaque Région.

## **8 - Questions diverses.**

Les représentants de RESODOC (association de doctorants) demandent une adresse générique pour leur communication.

Les représentants des doctorants font état des difficultés de paiement pour les heures d'enseignement ATV à l'université Rennes 2. A leur demande, P.H. FRANGNE s'engage à solliciter, d'une part les directeurs des UFR ALC et Langues de R2 et d'autre part le DRH de R2 afin de demander la mensualisation des heures d'enseignement pour les doctorants ayant un contrat ATV.

Les représentants des doctorants demandent à ce que les informations sur le doctorat et la situation de handicap soient mises en avant. Ils proposent que soit créée une page dédiée sur le site.

Le prochain conseil est fixé au 7 juin 2018, 14h en visioconférence sur chaque site.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 17h30.